

Le journaliste africain face à son statut

Thierry Perret

*Chef de service de Médias France
Intercontinents (RFI)*

thierry.perret@rfi.fr

La presse intéresse, la presse émeut, la presse suscite réactions et commentaires, et combien d'analyses, à la mesure de son influence dans un monde plus que jamais voué à la "communication"... La question de la presse est en outre devenue une problématique mondiale à laquelle participent tous les continents, tous les pays, auxquels on ne laissera plus cultiver la moindre "différence", qui serait prétexte à se mettre en marge des grands flux de communication, par définition transversaux et uniformisateurs. La presse est "une", ses problèmes sont vus sous une même lumière, ce qui exclut tout particularisme.

Cette approche globale n'est pas ici en cause. Mais l'on peut examiner avec un souci moins théorique – et plus d'attention au "terrain" – tel ou tel aspect de la presse prise dans ses modalités concrètes et sa diversité. C'est spécialement vrai si l'on choisit de se pencher sur la condition sociale, le "statut" du journaliste, dont le simple énoncé indique bien qu'on pénètre là dans une dimension marquée par le milieu, où rien de ce qui est spécifique à la société considérée ne doit être négligé.

Sur un plan général, à trop parler des questions de presse sous un angle théorique, n'en arrive-t-on pas à oublier qu'on a affaire ici à un métier, conçu au sein d'une corporation qui elle-même n'évolue pas en milieu clos ? Que l'exercice de la presse est accompli par des femmes et des hommes confrontés quotidiennement à la mise en pratique d'un savoir-faire gouverné, certes, par des principes d'action,

mais aussi par des facteurs infiniment plus aléatoires, où il s'agit à tout instant d'œuvrer dans un contexte spécifique et changeant. Et où la vocation d'informer est constamment mise à l'épreuve des... faits.

Si l'on se place dans une telle perspective, étudier quel peut être le statut du journaliste, les conditions matérielles et psychologiques dans lesquelles il exerce son activité, envisager quelles peuvent être ses attentes, ses espoirs, ses faiblesses et ce qui fonde, dans le fil de son métier, son rapport à la fameuse "vocation" du journaliste peut, parmi d'autres, constituer une piste pour appréhender les contraintes et les limites de ce métier, et mieux comprendre ainsi quelle est donc cette réalité professionnelle qui donne sa physionomie singulière à la presse.

Le "modèle" du Nord

Quels que soient le lieu et le point de vue, une telle approche ne peut qu'être bénéfique. Disons un mot des pays développés, où la presse reste la colonne vertébrale de ce monde de la communication devenu un secteur économique majeur, et où les enjeux se mesurent en milliards d'investissements. Une presse dont les budgets de fonctionnement peuvent valablement inspirer un respect mêlé d'inquiétude, une presse qui présente toutes les apparences d'une haute technicité, et qui est devenue un pouvoir à part entière, incontesté, sinon critiqué.

Pourtant, la sophistication et le poids économique de ce secteur n'ont pas anéanti nous semble-t-il ce qui, dans l'exercice du métier de journaliste, reste de l'ordre de l'impalpable, du symbolique. S'il a troqué son appartenance, jadis, au demi-monde des artistes et de la bohème contre une physionomie plus normative où fleurit le costume-cravate, le journaliste moderne demeure, dans une certaine mesure, un personnage déclassé. Archi-diplômé parfois, mais encore fréquemment un enfant de la balle, plus ou moins formé sur le tas, il est celui qui manipule les idées et façonne les opinions à partir de ce qui relève encore, plus souvent qu'on ne l'imagine, de l'intime conviction et de l'engagement, par-delà la relation stricte des faits. Dans le même temps sa fréquentation des différents milieux de pouvoir ne lui confère pas pour autant un statut en leur sein, où il reste un observateur périphérique, voire une sorte de parasite courtisé. Les jugements peu amènes portés par le public, aujourd'hui, sur les journalistes trahissent cette instabilité de situation : nos communicateurs voient encore, d'un sondage d'opinion à l'autre, s'afficher des doutes persistants sur leur honnêteté, leur rigueur, leur responsabilité. Dotés d'instruments efficaces de protection de leur pro-

fession, les journalistes tombent pourtant encore au champ d'honneur de la diffamation et de la violation des secrets d'État ou de justice... Sans parler de théâtres plus violents, où la reconnaissance de la légitimité de la presse ne la garantit pas contre les agressions. Bref, rien de très assuré, rien de définitif dans la situation symbolique et matérielle de journalistes qui continuent à susciter suspicion et désaveux.

Ce qui revient à poser, obsédante, implicite, la question du statut : de quel droit, de quelle autorité, de quelle expertise le journaliste peut-il se parer pour mettre en question la société sur laquelle s'exerce son pouvoir d'observation et de critique ?

N'oublions pas en outre, en guise de sauf-conduit dans une société libérale si vigilante quant au statut matériel de ses acteurs et aux indices financiers de leur réussite, que le journaliste n'a à afficher que son appartenance à une petite classe moyenne dont les moyens de subsistance sont relativement médiocres. Le prestige intellectuel, dans ces conditions, peut fort bien fleurir sur une gêne matérielle plus ou moins criante, lorsque l'on considère par exemple quelle est la précarité de tant de collaborateurs pigistes qui disposent cependant dans leurs publications de tribunes plus ou moins bien exposées... Bref, c'est encore ici l'ambiguïté qui caractérise le mieux le statut du journaliste, tout à la fois faiseur d'opinion et aventurier-baroudeur des vastes espaces de l'information.

Ce détour par les réalités (contrastées) des pays du Nord n'était pas inutile pour mieux apprécier à quel point, lorsqu'on parle cette fois des pays en développement, la question du statut spécifique du journaliste est non seulement légitime, mais a aussi toutes les chances d'éclairer d'une lumière particulière la situation des médias. Ces médias à qui l'on demande tant, sans trop savoir de quoi – ou de qui ? – l'on parle...

La problématique africaine

Il peut sembler spécialement instructif de s'interroger sur le statut du journaliste dans l'environnement à bien des égards incomparable qui est celui de la presse africaine. Une presse dont on convient généralement qu'elle "fait problème", ou du moins qu'elle stimule la réflexion en raison des nombreux obstacles qui s'opposeraient à son plein épanouissement, ceci selon un modèle relativement universel de fonctionnement. Ajoutons que pour l'essentiel, s'il y a une problématique de la presse africaine, celle-ci tourne autour d'une évolution récente qui a vu l'éclosion d'une presse privée, dans un cadre de pluralisme politique, où cette presse privée est constamment confrontée à la difficile adéquation entre les principes auxquels globalement elle se rallie et une pratique fort aléatoire.

Les difficultés sont connues : manque de moyens matériels, pénurie de personnels formés et expérimentés, assujettissement à une réalité locale encore marquée par l'autoritarisme, faible structuration du jeu politique ou absence de codification claire des rapports entre la presse et d'autres instances de la société si nécessaires à son développement (telles la justice ou le monde économique), etc., toutes ces difficultés ayant leur traduction dans la difficile pérennisation des entreprises de presse, et dans les carences professionnelles fréquemment observées et dénoncées. Dont le premier effet est de miner la crédibilité d'une institution fragile qui repose, on l'oublie souvent, sur la confiance du public et la reconnaissance par celui-ci de son utilité...

Ce tableau offre un terrain fertile à la réflexion et à l'étude, suscite opinions, propositions et projets, ces derniers étant de nature à actionner des flux financiers parfois considérables, qui visent à réformer ou consolider l'ensemble de l'institution. Mais dans toutes ces approches, n'aurait-on pas eu tendance à négliger le personnage central ? Autrement dit le journaliste lui-même, acteur concret sans lequel la presse n'est qu'une abstraction, et justification ultime, par son ouvrage, de tant de sollicitude et d'énergie... Un journaliste africain qui vit pleinement – et au premier chef – les inconforts et les contradictions de sa situation, et qui a beaucoup à nous enseigner sur la santé actuelle des médias africains et les possibilités offertes à leur développement.

Le journaliste-fonctionnaire, "soldat" du développement

Si l'on procède à un rapide retour en arrière, on comprendra mieux que la question du statut d'homme de presse se pose, aujourd'hui en Afrique, dans des termes nouveaux. Ce changement est lié bien sûr à l'avènement de la presse privée, dans un contexte politique et social inédit, au tournant des années 1990.

En effet auparavant, et dès les premières années d'indépendance, hormis quelques expériences pour le moins résiduelles de médias privés, la presse était devenue, pour plusieurs décennies, une affaire d'État. Cette évolution découlait étroitement du ralliement de la quasi-totalité des régimes africains au système de parti unique ou de parti monopolistique. À cette fermeture du paysage politique correspondait une idéologie du développement "par le haut", où l'État était le seul acteur légitime de la "construction" nationale.

Dès lors, la presse a une physionomie unique : elle est un instrument d'État au service du développement et de la consolidation de la nation. Au sein d'organes de presse officiels, qui tirent toutes leurs ressources de l'administration, les journalistes sont considérés comme les relais de

l'action publique et se voient confier une mission d'accompagnement des actions gouvernementales dont il s'agit de faire la promotion. Ce n'est pas une activité de propagande stricto sensu, car les journalistes peuvent faire valoir que leur métier inclut une dimension pédagogique et critique, dont les dirigeants les plus avisés comprennent très vite quel parti en retirer.

La presse aura donc ainsi pour tâche d'illustrer, de mettre en perspective l'action de l'État, d'en donner une traduction plus didactique, et le cas échéant, verra sa marge de manœuvre élargie à une forme de critique "constructive" alors très en vogue. D'autant qu'elle permet aux différents centres de pouvoir de se mesurer, de faire passer leurs messages, voire de s'opposer directement par le biais des médias. Davantage que la radio, au mode de production plus formel, c'est la presse écrite qui remplit le mieux cette fonction d'arbitrage et de circulation des idées dans un milieu politique qui n'est pas totalement homogène.

Le journaliste sinue entre ces diverses contraintes et obligations, et parfois s'en sort très honorablement : il est lu, commenté, parfois sanctionné s'il a dépassé des limites volontiers mouvantes. Et les lecteurs apprennent très vite à "voir entre les lignes", notamment pour discerner les orientations politiques en gestation, qui sont alors diffusées de manière plus ou moins claire par les journaux, spécialement dans cet espace d'expression privilégié que constitue l'éditorial. Espace qui peut donner matière à de vraies prouesses stylistiques de la part des responsables de publication qui comptent généralement parmi les plus chevronnés des journalistes. Les éditorialistes deviennent ainsi des personnages publics importants, généralement fort bien introduits dans les milieux du pouvoir, tout en gardant la distance nécessaire et opportune, laquelle se traduit fréquemment par des "messages" à double ou triple commande, et parfois par des revirements très calculés. Le public observe, commente, s'indigne parfois, mais le journaliste, s'il n'offre pas spécialement une image d'homme libre (dans des systèmes où cette denrée est globalement inexistante, sinon dans le cas de ces réprouvés qui ont choisi l'exil), est globalement respecté, à défaut d'être toujours pris au sérieux...

Autrement dit, on aurait tort de nier le rôle social et politique tenu à l'époque par ces personnages au profil déjà ambigu : ce sont, certes, des fonctionnaires dont l'allégeance au pouvoir est automatique, mais ils sont aussi des journalistes qui détiennent le pouvoir des mots, et comme tels sont tout à la fois courtisés et regardés avec suspicion ou crainte.

Leur statut proprement matériel a le mérite de la simplicité : les journalistes émargent aux diverses catégories de la fonction publique, avec des perspectives de promotion sociale très régulées. En tant que

fonctionnaires, ils jouissent d'un salaire et de primes qui permettent d'assurer leur subsistance, du moins tant que les salaires de la fonction publique correspondront à un niveau de vie acceptable. Ils ont en outre l'accès à des moyens de fonctionnement qui peuvent, selon les pays et les médias, être importants. Ils peuvent aussi se déplacer dans des voitures de service, reçoivent des bons d'essence, effectuent des reportages et des voyages, notamment pour accompagner les déplacements officiels, qui sont des sources indirectes de revenus et leur assurent un certain prestige. Ils sont enfin des personnages publics, connus de tous, et comme tels peuvent bénéficier de nombre d'avantages sociaux liés à leur position : crédits bancaires, cadeaux plus ou moins importants. Enfin, leurs fréquents contacts avec l'administration ou le secteur économique permettent d'obtenir de nombreux petits services dont l'importance n'est pas à négliger (tel par exemple le branchement anticipé d'une ligne téléphonique, là où le citoyen moyen devra patienter plusieurs années).

Leur situation est donc plutôt favorable. Elle correspond à un parcours de carrière très balisé : la plupart des journalistes sont diplômés, soit qu'ils aient effectué leurs études dans des écoles sous-régionales (Dakar ou Yaoundé) qui, au moins pendant les premiers temps, sont réputées et pratiquent une véritable sélection des candidats... soit qu'ils aient effectué leurs études à l'étranger, à l'aide de bourses d'État, le séjour à l'extérieur pouvant aussi se prolonger sous forme de stages ou de cycles supérieurs d'études permettant notamment d'obtenir de nouveaux diplômes qui, dans un régime de fonction publique, sont de puissants facteurs de promotion interne. Au final, on a affaire à des journalistes pour l'essentiel correctement formés, qui ne tardent pas d'ailleurs à briguer d'autres postes dans l'administration.

Du fonctionnaire au promoteur privé

C'est cette rotation notamment au sein de l'administration qui permet, dans un paysage où les médias restent peu nombreux, d'offrir un accès à de nouvelles promotions d'étudiants ; un système, toutefois, qui tend à se gripper dans les années 1980 en raison d'une certaine saturation des emplois disponibles, le renouvellement des générations de journalistes ne pouvant se faire au même rythme tandis que le statut de fonctionnaire commence à manquer d'attrait dès lors que des politiques d'ajustement de plus en plus rigoureuses limitent les moyens d'action de l'État : c'est l'époque des déflations massives et des blocages de salaires, et bientôt des premiers retards de paiement dans la fonction publique. Cette dégradation du statut de journaliste-fonctionnaire et cette fermeture

des débouchés sont corrélatives aux mouvements largement sociaux à l'origine qui vont précipiter la fin des systèmes de partis uniques.

De manière très significative, c'est au moment où la crise économique s'accroît, au moment où une contestation s'élève, sans que le champ politique n'ait encore connu de véritable libéralisation, que l'on assiste aux premières expériences de presse privée, conduites – au Sénégal, au Bénin ou au Cameroun – par d'anciens journalistes de la presse publique qui ont, certes, "senti le vent tourner", mais se trouvent aussi dans une situation matérielle globalement moins ouverte et confortable. Ces premières publications indépendantes trouvent aussitôt à recruter en débauchant de jeunes journalistes dans les médias d'État ou en offrant du travail aux nouveaux diplômés au chômage.

Les journaux nés de ce basculement vers le privé ont une assise financière fragile, et le statut des journalistes s'en ressent. Nombreux sont ceux qui devront subsister grâce à des ressources complémentaires : ils sont correspondants pour des médias étrangers, exercent des activités annexes auprès d'organismes de développement ou d'ONG. Des opportunités d'autant plus aisées à trouver qu'ils jouissent d'une bonne image de marque, pour leur professionnalisme et bien sûr leur indépendance, qui est globalement une réalité dans cette époque "pionnière". Mais cette presse, d'abord née timidement, voit ses moyens d'action augmenter dès lors que les tirages ont tendance à se démultiplier avec l'avènement des crises politiques et les successions des joutes électorales. Peu d'années passent, et déjà les premiers titres privés – hebdomadaires à l'origine – passent au rythme quotidien. De nombreux observateurs doutent alors que la presse pourra suivre cette tendance sans abuser de ses moyens. Mais les premières années de l'ère démocratique démontrent le contraire : les journaux privés affichent une santé économique relative en dépit d'une faible capacité de gestion et peuvent entretenir de vraies équipes salariées, appuyées par des effectifs variables de pigistes et de stagiaires non rémunérés.

La presse privée, écrite à l'origine, est peu à peu victime de son succès. Le nombre de titres se multiplie ; dans chaque pays francophone, plusieurs dizaines d'organes de presse se partagent aujourd'hui un lectorat en faible progression alors que simultanément, la radio est en plein essor. Les enjeux tendent à s'affaiblir et les grands tirages de la période héroïque ne sont bientôt plus qu'un souvenir. Pendant ce temps, la presse officielle effectue sa mue, reconquiert ou stabilise son public. L'espace de la presse est ainsi saturé, la prolifération de journaux encourage des recrutements massifs de personnels non formés, la qualité des publications ne se maintient qu'à grand peine quand la tentation

est de privilégier les “coups éditoriaux” au détriment de la qualité de l’information. Les pouvoirs publics s’émeuvent, les bailleurs de fonds se montrent préoccupés. La presse privée africaine, du moins dans sa dimension francophone qui présente un profil relativement homogène, est arrivée à un tournant de son évolution. Et jamais la condition du journaliste n’aura paru si précaire.

Le journaliste face à son statut : le cas malien

La presse malienne offre un exemple significatif, en Afrique francophone, d’explosion médiatique consécutive aux changements politiques des années 1990, et elle traduit l’ambivalence de cette dynamique. La montée des contestations qui aboutira à la chute du régime de Moussa Traoré est accompagnée par quelques titres privés, dont les promoteurs sont aussi des animateurs du mouvement démocratique. Très vite, dès la période de transition, les journaux se multiplient, et le Mali est le premier pays de la sous-région à libéraliser ses ondes sans restriction. Aujourd’hui, il est admis que la presse écrite malienne – qui ne cesse de générer de nouveaux journaux à l’existence plus ou moins durable – a connu un net nivellement de sa qualité rédactionnelle, tandis que les radios privées se signalent par des dérapages fréquents, rarement sanctionnés par la justice.

Déficit de formation

Un facteur souvent invoqué, pour expliquer ce recul qualitatif, est la faible formation des journalistes. Le Mali reste, c’est vrai, victime de son enclavement et de sa situation économique précaire. Faute d’école de formation locale, il doit envoyer ses journalistes en formation à Dakar, plus récemment à Abidjan, un processus qui est généralement conditionné à l’obtention de bourses d’études, au reste peu nombreuses, voire nulles certaines années. Pour remédier à cette difficulté, le Mali a eu droit à toute la sollicitude des bailleurs de fonds dans l’organisation sur place de nombreux séminaires et ateliers de formation dont l’efficacité, sous la forme de cycles courts de formation généraliste ou thématique, peut valablement être contestée. Dans l’ensemble, les journalistes maliens sont donc formés sur le tas et affluent dans des rédactions peu nombreuses où l’encadrement par des confrères chevronnés est rare, sans qu’il y ait de véritable possibilité de mise à l’épreuve : il n’est par exemple pas rare de voir de jeunes recrues lâchées sans préparation dans l’enquête et le commentaire politique. Les seuls organes de presse à assurer formation

ou perfectionnement interne sont les médias d'État qui recrutent le plus souvent sur diplômés ou par réaffectation au sein de la fonction publique. La situation est pire en matière radiophonique où des animateurs sans aucune base professionnelle, parfois illettrés en français, assurent des tâches d'information.

Ceci est le cadre général. Il existe cependant dans la presse écrite malienne, que nous avons choisie pour cette étude de cas, une structuration minimale autour de quelques titres anciens : outre le quotidien national *L'Essor*, on citera les quotidiens *Les Échos*, *Le Républicain*, *Le Nouvel Horizon*, *Infos Matin* (de création récente, mais dont les effectifs viennent d'une scission au sein du *Nouvel Horizon*, lui-même héritier du journal *L'Aurore*) ou encore, parmi les hebdomadaires, le journal satirique *Le Scorpion*, dont le directeur de publication est aussi secrétaire général du syndicat des éditeurs de presse. C'est à l'initiative de celui-ci, Hamaye Cissé, avec l'appui de la rédaction de *L'Essor*, que nous avons pu mener récemment à Bamako un débat avec plusieurs journalistes travaillant dans différents titres de la place.

Un journalisme sans assises matérielles

Les salaires dans la presse malienne sont faibles, à l'image il est vrai des revenus moyens du pays, mais on peut considérer que la situation des journalistes maliens est moins bonne que celle de leurs confrères. Comme souvent, les salaires de base sont théoriquement alignés sur les rémunérations dans l'administration. Mais très peu de titres assurent effectivement un salaire de l'ordre de 70 000 francs CFA. Outre *L'Essor*, naturellement, seuls *Infos Matin* et *Les Échos* payent à ce niveau leurs permanents. Selon les témoignages recueillis, la moyenne des salaires ne dépasserait pas en fait 50 000 francs CFA, et se situe souvent en dessous de 30 000 francs. La situation est encore plus contrastée lorsqu'on examine la situation des journalistes-pigistes. Très peu de rédactions tournent en fait avec un contingent principal de salariés : c'est encore une fois le cas d'*Infos Matin*, en premier lieu, avec une dizaine de journalistes permanents et très peu de pigistes, et à un moindre degré, des *Échos*. Mais la majorité des journaux de la place fonctionnent avec un ou deux permanents, voire pas de salarié du tout, et emploient essentiellement des pigistes.

La situation pourrait paraître normalisée lorsqu'on envisage le tarif habituel des piges : environ 5 000 francs CFA la page (1 000 francs la colonne), ce qui reste faible si l'on considère la rareté de l'espace disponible. Là encore, beaucoup de cas de figure sont signalés. À commencer

par une rétribution négociée de gré à gré, lorsqu'il y a rétribution. On découvre ainsi que nombre de journaux fonctionnent sur la base du bénévolat pur et simple...

Comment un pigiste peut-il s'en sortir ? Tout dépend, reconnaît Hamaye Cissé : « Il y a globalement une situation d'exploitation des pigistes. Mais il arrive de voir un pigiste contribuer à deux ou trois publications locales simultanément. Sa rétribution devient alors supérieure à celle de la plupart des salariés. » Pour le reste, une certaine forme de paternalisme semble la règle : « Il y a, c'est vrai, reconnaît un directeur de publication, des pigistes que je ne paye pas. De temps en temps, pour les encourager, je leur donne 10 ou 15 000 francs... » « Lorsque j'étais stagiaire aux *Échos*, se souvient un permanent de ce journal – je venais pourtant du Cesti de Dakar – pendant plusieurs mois je n'ai rien touché. Un jour, le directeur m'a convoqué pour me donner de l'argent. Il savait que ma mère était malade... » On signalera que les journaux ont tendance à user et abuser de la formule des "stages", visant des étudiants en journalisme, mais aussi le tout venant des amateurs : on peut ainsi se faire la main, en attendant... D'une manière générale, la faiblesse ou l'absence de rétribution explique largement que la sélection soit quasi inexistante. Un volontaire "sachant écrire" sera souvent le bienvenu.

La situation se corse lorsqu'on examine les moyens de travail, à commencer par les frais de reportage, généralement inexistant. Très peu de journaux disposent en effet de voitures de service ou de vélomoteurs (cas d'*Infos Matin*), et ne défrayent pas davantage leurs journalistes partis enquêter. « Les gens se débrouillent » est le constat fait en chœur, pour trouver un véhicule de déplacement, et dans ces conditions, ils prennent leurs menus frais où ils peuvent, y compris en sollicitant les personnes interviewées, les organisateurs de conférences de presse, etc... Sans en venir toujours à cette extrémité – pourtant courante –, les journalistes « ne s'en sortent pas », précise l'un d'eux. « Tu peux gagner 7 000 francs, mais au final tu as englouti tout ton argent dans les frais... » « Combien je gagne, explique un autre ? 45 000 francs en tant que cadre, puisque je suis diplômé ! On me donne une somme forfaitaire pour les déplacements, mais qui ne suffit pas. Si vous avez une dotation de carburant, il faut savoir qu'elle n'a jamais été réévaluée, alors que les prix des hydrocarbures ont augmenté. »

On n'omettra pas dans ce tableau de rappeler la spécificité du journaliste, tenu de se tenir informé, de se cultiver sur les matières qu'il aurait à traiter, et donc d'acheter livres et journaux, absents des rédactions, et dont le coût est naturellement prohibitif... Et l'un de nos témoins de conclure avec cette observation : « Le journalisme, c'est de la culture

générale », une denrée d'accès spécialement difficile au Mali comparativement à d'autres pays dotés d'une vie culturelle et d'un environnement de travail plus stimulants.

Un journalisme sans statut... légal

La solution, expérimentée ailleurs, pour assurer un minimum de régulation dans les rémunérations tient probablement en une formule : celle de la convention collective, inexistante au Mali. Outre une grille de salaires, celle-ci pourrait créer des garde-fous dans l'octroi de la qualité de journaliste. « Tout le monde ici est journaliste. Vous avez des gens qui ont tout juste le Bepc¹ qui écrivent dans les journaux. Les animateurs de radio se disent journalistes », proteste Hamaye Cissé, avant de déplorer l'absence d'organisation des rédactions : pas d'horaires de présence, pas de fiche de salaire, « chacun fait ce qu'il veut »...

Le principe de mise en place d'une convention collective a été inscrit dans la dernière loi sur la presse. Mais celle-ci suppose des négociateurs en présence. Hormis le syndicat des éditeurs de presse, il n'existe pas de syndicat fort pour défendre les intérêts des journalistes, divisés en plusieurs petites associations, souvent antagonistes. Un argument souvent entendu, eu égard à la fragilité économique des journaux, postule qu'une convention collective risque de les tuer. « Il faut voir, explique Hamaye Cissé, la convention collective, comme c'est le cas au Sénégal, n'empêche pas les contrats privés d'être négociés. » Et certains d'espérer que cette contrainte amène une décantation du paysage de la presse en poussant les titres les plus mal lotis à se saborder... ou se regrouper.

La vocation, quand même !

Qu'est-ce qui peut pousser les jeunes à devenir journalistes dans un contexte a priori peu stimulant ? « Le chômage », assurent sans hésiter nos interlocuteurs avant de signaler que la presse fait figure de secteur ouvert où l'on peut trouver à grappiller quelques ressources. Mais « le monde de la presse, c'est une transition pour beaucoup », précise-t-on. « Les gens continuent à chercher un emploi. À chaque concours de la fonction publique, vous avez des journalistes qui disparaissent... » Cette "fuite" constitue, au passage, un vrai casse-tête pour les éditeurs de presse, dont témoigne Hamaye Cissé : « On forme les gens, pendant un an, deux ans. À la première occasion, ils partent. Dans la fonction publique ou ailleurs. Ainsi les ONG font appel à des chargés de communication, où on leur propose d'entrée 150 000 ou 200 000 francs de

salaire. Ils n'hésitent pas. » Tout appoint en formation peut encourager la fuite de journalistes qui, lestés d'un diplôme ou pouvant faire valoir un stage à l'étranger, sont davantage sollicités. Les patrons peinent à enrayer ce phénomène : « On discute avec eux, on leur dit : " comment peux-tu aller dans la fonction publique, où il n'y a pas vraiment de perspective de carrière ? " Le problème, dans la presse, c'est qu'ils n'ont pas de contrat de travail sûr, pas de sécurité sociale... » Cette difficulté n'épargne pas les journaux les mieux structurés : c'est l'exemple d'*Infos Matin* où, malgré les avantages réels consentis aux salariés, la déperdition est permanente.

Pourtant la vocation existe chez certains. « C'est une vocation d'enfance. Quand on était au lycée, j'animais une petite revue. Dans mon "grin" [association informelle de jeunes], je faisais de petits reportages. J'ai suivi des cours par correspondance. Puis je suis parti au Cesti », témoigne ce journaliste des *Échos*. « Je ne me focalise pas sur l'argent. J'ai des collaborations à l'extérieur. Aux *Échos*, je poursuis ma formation, et c'est une bonne référence. Si je pars, je trouve du travail où je veux. » La vocation n'est pas toujours innée. « J'étais au chômage, observe un autre confrère. Tous mes amis étaient dans la presse. C'est eux qui m'ont un peu forcé la main. Si ça m'intéressait ? Oui, un peu. À force, j'ai pris goût à la chose... Mais si ça n'évolue pas, du point de vue social, je songe à quitter... Quand on a une famille, des enfants... »

Bref, on l'aura compris : le métier de journaliste, embrassé ou non par goût, est caractérisé au Mali – plus qu'ailleurs en raison de la modicité des ressources – par son instabilité, et c'est probablement la plus grande difficulté qui s'oppose à l'enracinement d'un certain professionnalisme. Le prestige tout relatif de l'activité ne suffisant pas à contrebalancer la dure loi économique.

Le journaliste dans son milieu

L'activité de presse jouit, tous les témoignages concordent, d'une plus-value symbolique.

Les journalistes de presse écrite témoignent tout d'abord d'une frustration : ils restent, en comparaison de leurs collègues de la télévision ou de la radio, des anonymes, et considèrent que le travail d'information n'est pas reconnu à sa juste valeur, en observant que les animateurs de radio se font une réputation sans commune mesure avec leur bagage. Observé ailleurs, ce phénomène prend tout son poids dans une société encore dominée par l'oralité.

Mais il faut tempérer ce point de vue. « Dans mon milieu, dans mon quartier, explique un journaliste, les gens me regardent d'une certaine

manière, avec une sorte de considération. Surtout quand je dis que je travaille pour la presse écrite. Ils savent que ce n'est pas n'importe qui ! » Les familles maliennes sont souvent fières de compter parmi elles un journaliste, signale-t-on encore. Car elles savent que ce métier ouvre des portes et met leurs acteurs en contact avec les gens de pouvoir. « Le journaliste s'habille bien, en règle générale. Et c'est un gars qui peut parler à un ministre, ou même au président... » Mais ce prestige est source aussi de malentendus : parce qu'un journaliste se déplace souvent en voiture ou en mobylette, parce qu'il effectue des reportages à l'intérieur du pays ou à l'étranger, parce qu'il fréquente des gens hauts placés, il est crédité de ressources imaginaires, et se trouve placé en porte-à-faux avec son environnement.

Ensuite, tout le monde convient que le niveau de crédibilité du journaliste est moindre que dans le passé. La radio est souvent désignée comme responsable de cet état de fait. Mais la presse écrite aussi doit faire son examen de conscience : « De plus en plus, vous trouvez n'importe quoi dans la presse », reconnaissent nos interlocuteurs qui se disent tous désireux de voir la profession installer ses propres garde-fous, notamment par la création d'un "ordre professionnel", en discussion depuis plusieurs années. Mais les témoignages convergent pour signaler que les conditions éprouvantes dans lesquelles s'exerce le métier sont responsables au premier chef des dérapages et approximations constatées.

Exemple éloquent fourni par un confrère : « Prenons le cas d'un jour de bouclage du journal. Je me déplace à pied. J'ai effectué mon reportage. Mon problème est le suivant : comment arriver avant le bouclage ! Quand j'arrive au secrétariat, je "balance" mon papier... mais je sais que ça n'a pas été traité correctement ! »

Conclusion

Les faits et anecdotes recueillis ici se passent de longs commentaires. Tout indique, au minimum, une faible structuration de la profession de journaliste, et l'exemple malien est significatif parce qu'il témoigne d'une situation "limite" dans un pays probablement plus démuné que certains de ses voisins. Dans une société vouée à l'informel au plan économique, il semble bien que la presse n'offre qu'un reflet fidèle de son milieu. Et qu'il serait illusoire de proposer de simples stratégies volontaristes pour sortir de cet état de fait, les conditions de l'environnement restant les mêmes.

Or, c'est le principal élément de réflexion qui peut se dégager de

cette étude. Toute adaptation fonctionnelle “par le haut” du métier de journaliste, par l’aménagement du cadre légal ou par l’injection de flux financiers (pour la formation ou l’appui en matière d’équipement) risque d’être assez inopérante dès lors que la société ne se prête encore qu’imparfaitement à une modification de comportements, dans des conditions économiques sans grand changement.

Il a pu être dit que la presse africaine était la meilleure du monde... dans son contexte. Ceci est à peine une boutade. Les exemples les plus encourageants de professionnalisation du secteur (on citera, comme toujours en la matière, le Sénégal et à, un moindre degré, le Bénin) ne se sont pas développés dans un milieu neutre. A contrario, la Côte d’Ivoire – autre pays de la sous-région souvent observé où les possibilités de formation, la condition matérielle du journaliste sont sans commune mesure avec le cas malien, et où l’environnement administratif est théoriquement meilleur – n’a pas réussi à normaliser une presse pour l’essentiel engagée dans un débat partisan sans mesure. Là encore, une société façonne sa presse, et non le contraire.

Le journaliste africain est pourtant un acteur qu’il faut probablement apprendre à respecter et mieux connaître lorsque l’on considère les difficultés propres de sa tâche. L’exhorter à se couler dans le moule normatif de la presse telle qu’elle est conçue dans les pays développés risque fort d’être inadéquat, toutes choses restant égales par ailleurs.

Il reste que l’on parle ici d’une situation qui est transitoire : la presse privée africaine, dans sa configuration actuelle, a au plus une décennie d’existence. Les efforts non négligeables de consolidation, dès lors que le milieu s’y prête, et la conscience très répandue parmi ses acteurs des limites imparties par ce milieu, sont plus encourageantes que ne le supposerait un rapide examen, cet examen étant mené au surplus dans une période de stagnation politique et sociale sur l’ensemble du continent, dont on se gardera d’affirmer qu’elle est appelée à perdurer.

Bien sûr, le principal défaut d’une observation extérieure, et c’était aussi notre propos que de le faire apparaître dans cette étude, est très généralement l’absence de prise en compte de la complexité du “terrain” sur lequel elle s’exerce. Mettre en exergue les carences de la presse africaine est très généralement vain, si l’on n’a une claire appréciation des contraintes, parfois inouïes, dans lesquelles elle se débat, et des stratégies mises en œuvre pour, malgré tout, remplir sa fonction sociale. Ces stratégies sont avant tout celles des acteurs engagés dans une aventure improbable dont il s’agissait de souligner, en introduction, qu’elle restait par nature, et quel que soit le degré de développement, une aventure. Avec ce qu’elle requiert de capacités d’adaptation, de créativité et de...

dilettantisme plus ou moins distingué, le tout généralement masqué sous des apparences de sophistication trompeuses. La presse africaine est sans doute encore bien peu sophistiquée. Mais elle est dans la même problématique que la presse développée... à laquelle on prête sans doute trop de vertus ou trop de maléfices, quand toujours et en tout lieu, la presse n'est jamais qu'une image fidèle de sa société ■

Note

1. Bepc : Brevet d'études du premier cycle du second degré.

